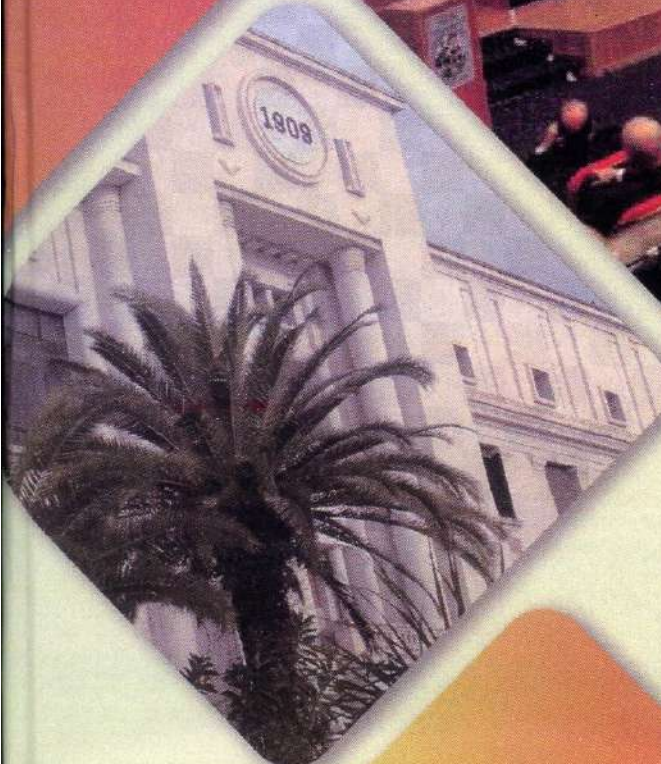
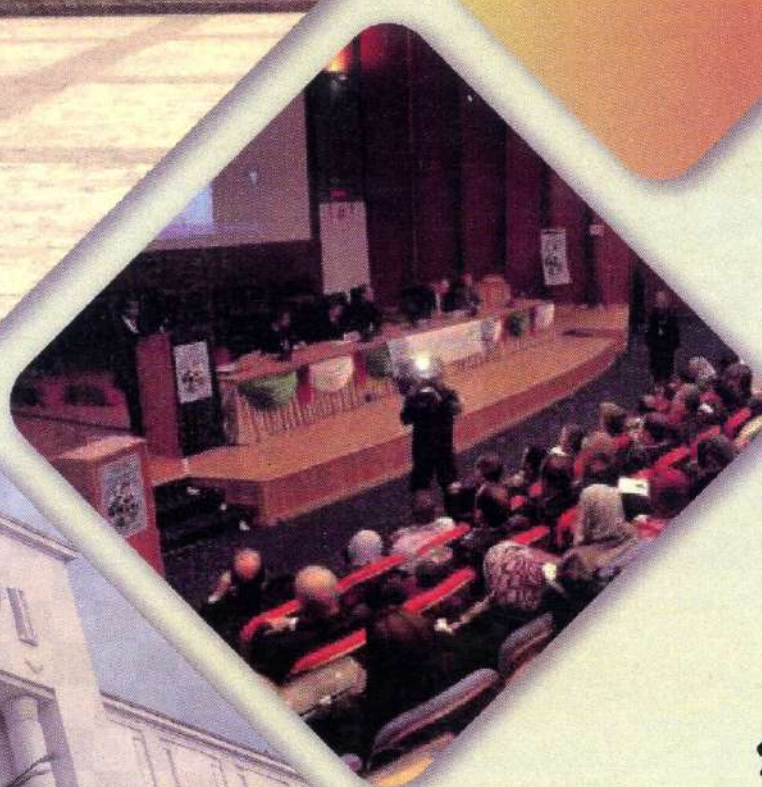
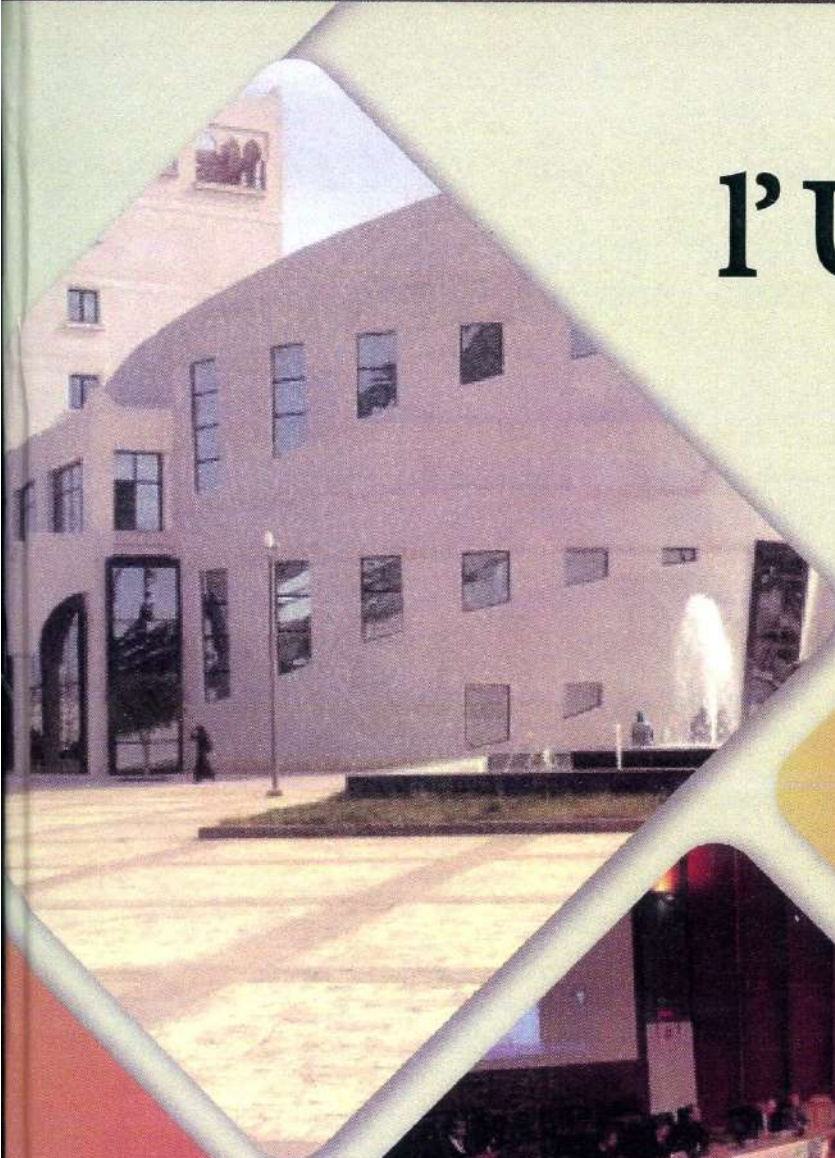




l'Université *Algérienne*

Pr. Mostéfa Khiati



Préfacé par :
Pr Nouredine Ghouali

Editions LOUMI

Tables des matières

Préface du Pr Nouredine Ghouali	13
Introduction	15
Première partie	19
Enseignement supérieur traditionnel à la veille de la colonisation	21
Histoire de l'enseignement pendant l'occupation française	26
Evolution de la scolarisation des enfants algériens	37
L'enseignement secondaire.....	39
Le contrôle de l'enseignement de l'arabe.....	42
Les débouchés de l'école française	43
L'école française : une école de déculturation	45
L'école nationaliste	47
Enseignement supérieur	61
L'université d'Alger : une "citadelle du colonialisme"	71
Evolution du nombre d'étudiants.....	76
L'exercice libéral : unique 'carrière' possible	80
Les étudiants, militants de la cause nationale	84
L'université algérienne postindépendance	91
Période transitoire	93
L'enseignement supérieur à la veille de l'indépendance.....	94
Rentrée scolaire de 1962 : le défi des effectifs	96
Un encadrement importé	98
Particularités de la première rentrée universitaire	105
- Pédagogie	109
- L'université d'Alger : un laboratoire d'idées	110
Accords scientifiques et culturels	115
Conclusion	117

Deuxième partie :	119
Réforme des études universitaires de 1971	121
Pourquoi une réforme de l'enseignement supérieur ?	125
Nouveautés pédagogiques introduites	130
Réforme de l'enseignement supérieur de 1971	137
- Algérienisation des cadres	138
- Démocratisation de l'enseignement supérieur	141
- Arabisation de l'enseignement	145
- Orientation scientifique et technique	153
Conclusion	156
Carte universitaire	163
Début d'orientation des nouveaux bacheliers	166
Impacts pédagogiques de la décennie noire	168
Une concentration universitaire autour des grandes villes	171
Une restructuration précipitée	176
Première loi d'orientation de l'enseignement supérieur	183
Loi n°99-05 du 4 avril 1999	
Loi 2000-04 du 6 décembre 2000	
La loi n°08-06 de février 2008	
Troisième partie :	189
Réforme LMD	191
Processus de Bologne	191
Architecture des études supérieures	192
Extension à l'Algérie du processus de Bologne	193
Justificatifs d'une nouvelle réforme	196
Etapas de mise en place du LMD	197
Une réforme menée aux pas de charge	198
Contenu de la réforme LMD	201
Critique de la Réforme LMD	207
2e loi d'orientation de 2008	212

La Réforme LMD dans sa première décennie	215
- Aspects positifs de la Réforme LMD	218
- Tutorat	219
- Autres organes pédagogiques	222
- Aspects négatifs de la Réforme LMD	222
Dispositifs réglementaires	227
Statut des établissements	227
Université	227
- Rectorat comportant et vice-rectorats	229
- Le conseil d'administration	229
- Le conseil scientifique de l'université	232
- conseil de direction	233
- Le secrétaire général	234
- La bibliothèque centrale	234
- La faculté	234
- Le secrétaire général de la faculté	235
- Le département	235
- Le chef de département	235
- Le conseil de faculté	236
- Le conseil scientifique de la faculté	237
- Le comité scientifique de département	237
- Le doyen de la faculté	238
- Le chef de département	239
- Les chefs de départements adjoints	239
- L'institut au sein de l'université	239
- L'annexe de l'université	240
- Le projet de budget	240
- L'agent comptable	240
Corps des enseignants chercheurs universitaires	241
Le corps des maîtres-assistants	242
Le corps des maîtres de conférences	243
La promotion en qualité de professeur	243
La commission universitaire nationale (CUN)	244

L'université de la formation continue (UFC)	244
Centre universitaire (CU)	245
Institut national d'enseignement supérieur (INES)	246
Ecole hors université (EHU)	247
Budget de l'université	249
Démarche qualité	253
Quantification de l'évaluation	254
Construction du système algérien d'assurance-qualité	258
Mode de gouvernance	265
Absence de socle juridique	266
Rapport de la Banque mondiale	268
Autonomie avant, Gouvernance ensuite	269
Relation université-secteur socioéconomique	275
L'établissement d'une charte de la gouvernance	277
Mobilité et formation à l'étranger	279
La Formation à l'étranger durant la colonisation	279
Formation à l'étranger durant la première décennie de l'indépendance	283
Formation à l'étranger durant les années 70	288
Programmes de formation à l'étranger (1972-80)	291
Coûts des stages et de la formation à l'étranger	294
Evaluation de la formation à l'étranger au cours des années 70	295
Formation à l'étranger durant les années 80	297
Formation à l'étranger durant les années 90	303
Internationalisation de l'enseignement supérieur	307
Mobilité induite par la Réforme LMD	309
Programme national exceptionnel (PNE).	
Programme de séjour scientifique de haut niveau PSSHN	
Etudiants non boursiers	323
Coopération française et mobilité	323
Conférence Algéro-française de l'enseignement supérieur	323
Programmes boursiers bilatéraux	324

- Programme boursier franco-algérien (PROFAS)	
- Autres programmes	
Coopération avec l'UE et mobilité	325
- Programme Erasmus (European Region Action Scheme for the	
- Mobility of University Students)	
- Programme Tempus	
- Programme Erasmus Mundus	
- Programme Erasmus plus	
- Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de	
l'Enseignement - Supérieur et de la Recherche Scientifique	
(PAPS-ESRS)	
Coopération avec l'Agence universitaire de la Francophonie	338
- Recherche et coopération internationale	339
- Facilités offertes aux compétences algériennes	339
- Etudiants étrangers	341
Projet d'établissement	345
e-Learning	348
Enseignement à distance	348
Mise en place du système d'Information Intégré du Secteur	351
Relations avec le secteur socioéconomique	353
Aspects positifs	353
Aspects négatifs	356
Vie étudiante	365
Déficit pédagogique	365
Déficit du tutorat	366
Déficit du cadre de vie	368
Etablissements privés	373
L'internationalisation de l'enseignement supérieur : une longue	
tradition	376
Premiers établissements privés	378
Souplesse et fermeté des conditions	381
Formes d'établissements	383
L'internationalisation payante de l'ES	385
Conclusion	385

Quatrième partie	387
Principaux problèmes posés à l'université algérienne	389
Orientation des nouveaux bacheliers	389
Taux d'échec en première année	392
Offres de formation	393
Architecture de l'enseignement supérieur	395
Début tardif de l'année universitaire	396
Mutualisation et optimisation	397
Gouvernance et nomination des staffs des universités	398
Pour une pédagogie moderne	401
Marché des heures supplémentaires	402
Assiduité des enseignants	405
Dualité de systèmes d'enseignement	406
Stages et bourses à l'étranger	407
Les doctorants boudent la recherche	409
Habilitation universitaire	410
Evaluation des rangs magistraux	411
Accès au statut d'université	413
Plagiat, fraude et autres fléaux	414
Violence à l'université	427
Mouvements sociaux universitaires	429
Arabisation de l'enseignement	430
Place du français dans l'enseignement	432
Féminisation de l'enseignement supérieur	433
Vie universitaire	434
Défis	436
Défi des effectifs	436
Défi de l'employabilité	443
Défi de l'exode des cerveaux	445
Conclusion	453

Acronymes	457
Bibliographie	465
Annexes	475
Premiers bacheliers algériens de l'école française entre 1880 et 1905	477
Définitions	480
Etablissements du secteur hors-MESRS	489

Introduction

L'éducation a constitué dès le recouvrement de l'indépendance nationale une forte demande sociétale d'où l'intérêt constant des Autorités à vouloir la satisfaire. Le droit à l'éducation est ainsi reconnu par la constitution algérienne dans ses différentes moutures de 1996 à 2008. La Loi fondamentale du pays proclame en effet que "le droit à l'enseignement est garanti", que "l'enseignement public est gratuit dans les conditions fixées par la loi", que "l'Etat organise le système national d'enseignement" et que "l'Etat veille à l'égal accès à l'enseignement".

Les efforts importants consentis par l'Etat depuis des décennies sont en voie d'éradiquer l'analphabétisme dont le taux est passé de 90 % en 1963 à 12 % en 2016.

L'enseignement supérieur est un segment de l'éducation, il bénéficie à ce titre des principes de gratuité et d'égal accès pour tous les citoyens. Ces principes font ainsi partie des constances du pays tout en assurant son adhésion aux valeurs universelles conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le nombre d'étudiants inscrits en graduation depuis l'ouverture de l'université d'Alger au cours de l'année académique 1962-63 à la rentrée universitaire 2016-17 a été

multiplié par près de 520 fois, passant de 2 725 à 1,416 million.¹

Depuis le début du siècle, ce nombre a été multiplié par 3 en 15 ans, ce qui donne « un taux de croissance 10 fois supérieur à celui d'un pays comme la France. »²

Alors qu'au recouvrement de l'indépendance nationale, l'Algérie comptait 30 étudiants pour 100 000 habitants, elle compte en 2016 près de 3 488 pour 100 000 habitants.

Le principe de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur a ainsi largement été atteint, alors que moins de 1 % des jeunes de 20 à 30 ans pouvait s'inscrire à l'université dans les années 60, aujourd'hui, plus d'un jeune sur 5 le fait.³

La Réforme de l'enseignement supérieur de 1971 n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs qui lui étaient assignés notamment en raison de contraintes internes (effectifs sans cesse croissants, manque d'encadrement, insuffisance d'infrastructures...) et externes dont principalement la crise économique mondiale.

Le lancement de la Réforme LMD au début de l'année universitaire 2004-05 traduit d'abord un souci de s'insérer dans la vague de la mondialisation de l'enseignement supérieur, elle vise ensuite plusieurs objectifs : adopter un modèle pédagogique avéré qui a fait déjà ses preuves et qui

garantissait plus que par le passé une reconnaissance des diplômes à l'échelle maghrébine et européenne, mettre en place une démarche qualité et un mode de gouvernance qui doivent déboucher à terme sur un projet d'établissement conçu et géré par la communauté universitaire elle-même, promotion de la mobilité tant des étudiants que des enseignants dans un large espace universitaire qui dispose de repères identiques favorisant ainsi des partenariats interuniversitaires et développant la coopération bi ou multilatérale.

La mise en place de la Réforme LMD s'est accompagnée de la possibilité de mise en place d'établissements d'enseignement supérieur privés. L'Algérie arrive quelque peu en retard dans l'espace de la formation supérieure privée par rapport à ses voisins, l'enjeu étant double, couvrir une partie de la demande interne et conquérir le marché africain.

L'adoption par l'Algérie de deux réformes d'envergure de son enseignement supérieur en un tiers de siècle traduit les grands défis auxquels elle est confrontée et qui restent presque les mêmes : effectifs mal maîtrisés et difficulté à assurer leur encadrement, employabilité restreinte des diplômés dont le nombre ne fait qu'augmenter et dont la cause paraît être tout à la fois la précarité du tissu industriel national et la non adaptabilité des sortants aux profils demandés par les employeurs.

Ces problèmes ne sont pas spécifiques à l'Algérie, ils se retrouvent dans la plupart des pays du monde ayant le même schéma de formation que le notre.

¹Source MESRS

²L'enseignement supérieur en Algérie : un défi constant, Le Monde du 5/12/2017

³Rapport banque mondiale

Par des ajustements successifs, l'université algérienne essaie de répondre à la demande interne en garantissant une place pédagogique à tout détenteur de baccalauréat et de s'adapter à la demande externe par des diplômés bien préparés à un environnement socioéconomique de plus en plus exigeant.



L'auteur

Mostéfa Khiati est professeur titulaire de pédiatrie à l'Université d'Alger depuis 1991, il a été directeur central chargé de la formation au ministère de la santé durant plusieurs années. Il est l'auteur d'une soixantaine de livres dans différents domaines : pédiatrie, histoire de la médecine, enfance, éthique... Dans cet ouvrage, le professeur Mostefa Khiati a essayé d'aborder un sujet apparemment galvaudé mais peu connu en fait, qui est celui de l'enseignement supérieur lequel dispose de 107 établissements dont 63 universités et centres universitaires, qui reçoivent près de 1,8 million d'étudiants tous niveaux confondus. Il décline toute l'histoire de l'enseignement supérieur en Algérie depuis sa création à nos jours et en excellent praticien il identifie ses forces et ses faiblesses. Il rapporte les principales critiques qui lui sont faites et identifie les défis qui se posent à lui présentement et dans le futur. Cet ouvrage est donc utile, pour tout universitaire ou personne, intéressé par l'histoire et le développement de l'Algérie.

